

Code d'honneur des juges d'Obéissance et des stewards d'Obéissance

Les juges d'Obéissance et stewards d'Obéissance font le lien entre la TKAMO, les organisateurs de compétitions et les sportifs canins. Par leur travail, ils contribuent à rendre ce sport attractif, passionnant et plaisant pour les concurrents et les spectateurs. Le but est également de sensibiliser le grand public au sport d'Obéissance.

Nous nous comportons de manière neutre, objective et impartiale en toutes circonstances, et traitons chaque chien et chaque conducteur de la même manière.

Nous concevons des parcours d'Obéissance adaptés aux chiens, au niveau de difficulté approprié, créatifs et attractifs. Avant chaque épreuve, les juges et les stewards s'assurent que les parcours sont clairs et équitables. Ainsi, nous contribuons au développement sain et continu de notre sport.

Nous considérons que nous avons un rôle d'exemplarité, en tant que juges, responsables de concours et conducteurs, et contribuons ainsi à un bon climat général.

Nous atteignons la plus grande crédibilité possible vis-à-vis de l'extérieur :

- par l'estime et l'acceptation du travail des collègues juges et stewards,
- par l'équité envers ces collègues,
- en évitant les discussions sur les réseaux sociaux ou avec d'autres sportifs canins au sujet d'événements ou de décisions prises lors de compétitions d'Obéissance,
- en respectant les décisions individuelles des collègues,
- en évitant l'envie et la jalousie envers d'autres juges ou stewards.

Nous favorisons le dialogue et la collaboration entre juges et responsables de concours par un retour honnête, objectif et constructif, contribuant ainsi à notre développement personnel.

Nous œuvrons pour la reconnaissance sociale de l'Obéissance en tant qu'activité significative et par le traitement équitable des chiens.

Nous respectons et acceptons les personnes et les chiens, et nous nous positionnons comme interlocuteurs pour toute question relative à l'Obéissance.

Nous contribuons à la clarté et à la transparence sur la base des règlements et directives en vigueur.

Nous nous formons continuellement afin de maintenir la qualité de notre travail et veillons à appliquer les règlements et instructions en vigueur.

Pour une meilleure lisibilité, la forme masculine a été utilisée ; elle inclut néanmoins toujours la forme féminine.